

**Orange
DTSI Nantes
Beaulieu /
Cambronne /
Fulton /
Vertou**

L'écho local CGT

pour le droit à la communication
**Fapt
la
cgt**

**Février
2021**

A vous de jouer !

Les négociations obligatoires annuelles (NAO) dont fait partie la négociation salariale, vont bientôt démarrer à Orange.

Cette négociation salariale porte sur les augmentations des salaires pour 2021, mais aussi sur le budget dédié à la promotion (ARCQ) et celui des mesures spécifiques à certaines catégories de personnel (jeunes, femmes, salariés sous-positionnés, etc...). C'est la somme des budgets précédents qui définit le contenu de l'accord, lorsqu'il y en a un...

En effet, l'an passé les propositions d'Orange étaient tellement faibles qu'aucun syndicat n'a signé ... d'où une décision unilatérale.

Tous les salariés, fonctionnaires et de droit privé, cadres et non cadres, sont concernés. Lorsqu'il y a des augmentations collectives tout le monde en bénéficie.

Dans la majorité des entreprises, les négociations salariales sont accompagnées de mouvements des personnels, mais pas à Orange. Pourquoi ?

Etes-vous assez rémunérés ? Trouvez-vous que l'entreprise fait les bons choix entre les actionnaires et les salariés ? Si oui, arrêtez de lire cet article ...

Sinon, il est important de se mobiliser car les négociateurs des organisations syndicales ne peuvent pas grand-chose sans le



soutien des salariés.

Et pourtant il y a de l'argent. Les dividendes pour les actionnaires ont augmenté. Orange a reçu 2,2 milliards d'€ de l'Etat suite à une contestation fiscale. N'oublions pas que seul le travail des salariés crée les richesses.

En 2020 les salariés ont fait preuve d'une réelle implication pour que les activités continuent, et Orange n'a pas vraiment souffert des différents confinements ... C'est pour cette raison que l'entreprise doit présenter un projet d'accord salarial à la hauteur de l'investissement de ses salariés. Il ne suffit plus de les remercier dans des mails larmoyants et fleurant bon le paternalisme.

Il faut des actes ! Soyons donc mobilisés pour que les négociateurs qui nous représentent soient en position de force.

Le digital remplace l'humain au HD Bureautique

Elle est loin la belle époque du Help Desk Bureautique de Nantes, que ce soit au HAC ou au mixte ce HD a été pourtant longtemps la vitrine de la DISU.

Les Conseillers Support Technique du HD Bureautique (0810 30 3000) répondent aux sollicitations des utilisateurs internes sur les incidents liés au poste de travail (PC et téléphones mobiles professionnels)

A ce jour, à Nantes, il ne reste dans ce service qu'environ 24 techniciens (16 au HD HAC et 8 au HD Mixte), et d'ici la fin de l'année d'autres départs sont à prévoir.

Il y a quelques années la direction assurait que si le seuil minimum de 18 était atteint au HD HAC il y aurait des recrutements. Aujourd'hui plus aucun seuil n'est annoncé. Et si les techniciens du HD HAC ne peuvent plus assurer les contraintes horaires imposées par leur régime de travail, la DISU fait appel à la sous-traitance à gogo mais aussi et surtout aux solutions digitales. Les salariés sont très inquiets de leur avenir.

La signature Orange depuis 2016 : « Employeur humain et Digital » ne semble pas s'appliquer au HD Bureautique où l'humain n'est plus au centre de la relation.



La mode du chatbot, du big data de l'intelligence artificielle ... est une réalité tangible. Si ces nouvelles technologies fascinent, elles peuvent aussi effrayer un grand nombre des utilisateurs déplorant une relation déshumanisée.

La DISU affirme que les solutions digitales répondent à un grand nombre de questions et se limitent aux tâches répétitives permettant ainsi aux techniciens de se concentrer sur l'essence même de leur métier, sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Mais pour les techniciens du HD Bureautique la réalité est toute autre. Ils voient petit à petit leur métier et leur compétence disparaître.

Là où la technologie gagne, l'humain est-il condamné à perdre ?

Elections dans les Très Petites Entreprises (TPE)

En 2017, 242 134 salariés des entreprises de moins de 11 employés dans les Pays de Loire ont élu leur organisation syndicale pour défendre leurs droits. A ce scrutin, la CGT est la 1° organisation en France, comme dans les Pays de Loire, avec 20,57% des suffrages exprimés.

Les salariés de ce secteur seront à nouveau appelés à élire leurs représentants du 22 mars au 6 avril 2021.

Nous connaissons tous des employés dans ces secteurs essentiels et de proximité : dans votre salon de coiffure, boulangerie, garage auto, librairie, cinéma arts et essais, restaurant, petits commerces ou artisans alimentaires...etc.

La CGT est plus que jamais à côté et à l'écoute des salariés de ce secteur dans la situation difficile actuellement.

Le vote CGT permet de faire évoluer les droits et garanties collectives des salariés des TPE et de gagner ensemble un monde juste, solidaire et respectueux de la planète.